

Propositions de Motions et Campagnes

Modalités importantes

Suivant notre règlement intérieur, il est indispensable qu'un représentant du groupe qui a proposé une motion soit présent à l'AG pour la présenter et pour participer aux discussions. En cas d'absence, un mandat devra être donné au représentant d'un autre groupe présent à l'AG pour soutenir ou pour reprendre cette motion à son compte et ainsi la présenter lors de l'AG.

Notre règlement intérieur précise également que les votes concernant les motions n'interviendront qu'après présentation et débats de toutes les motions. Il en sera de même pour les propositions de campagnes.

Cette année, les organisateurs de l'AG et le Conseil d'administration se sont efforcés de prendre en compte les demandes des groupes de prévoir plus de temps pour les discussions de fonds pendant le temps d'AG. Aussi toute la deuxième partie du samedi après-midi est consacrée aux discussions stratégiques sur l'action du Réseau ainsi que sur les motions et campagnes proposées.

Dans l'hypothèse où la préconisation de la Commission de Refondation d'établir un vote priorisant les motions et campagnes (cf document 11) serait votée par l'AG, les propositions présentées ci-dessous seraient d'abord discutées dans le cadre de la discussion stratégique prévue le samedi après-midi, avant de faire l'objet d'un vote le dimanche matin qui permettrait alors la priorisation stratégique donnée par l'Assemblée générale à l'équipe ca-salariés chargée de les mettre en œuvre.

Cette procédure a pour but d'éviter une simple juxtaposition de ces nombreuses campagnes et motions qui s'ajouteraient les unes aux autres sans cohérence globale ni lien stratégique suffisants.

Si cette nouvelle procédure n'était pas retenue par l'AG, les participants à l'AG devraient néanmoins veiller à faire des choix qu'ils jugeront prioritaires et compatibles entre ces différentes propositions.

Liste des motions et campagnes présentées à l'Assemblée générale :

Motion A - p. 2 : « Le recyclage de l'uranium appauvri dans l'armement »

Motion B - p. 4 : « Aller au référendum pour sortir du nucléaire militaire et du nucléaire civil »

Motion C - p. 6 : « Motion en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France »

Motion D - p. 7 : « Désarmement nucléaire »

Motion E - p. 8 : « Dimension fédérative et régionalisation du Réseau "Sortir du nucléaire" »

Campagne n°1 - p. 9 : « Pour l'élaboration d'un scénario de reconversion des travailleurs du nucléaire.
Complément à la motion 3, "Solidarité avec les travailleurs du nucléaire", votée lors de l'AG 2012 »

Campagne n°2 - p. 10 : « Investir les commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base pour y porter les revendications antinucléaires »

Campagne n°3 - p. 12 : « " l'Impossible Procès " : un spectacle, une tournée, une exposition »

Campagne n°4 - p. 15 : « Atomes crochus »

Campagne n°5 - p. 17 : « Pollution avérée du territoire national et "risques" engendrés, par les effluents radioactifs de la médecine nucléaire" : Au minimum s'informer !! »

Campagne n°6 - p. 18 : « Aller à la rencontre d'un nouveau public et adopter un langage positif »

Campagne n°7 - p. 20 : « Pour une meilleure visibilité du Réseau "Sortir du nucléaire" »

MOTION A

« Le recyclage de l'uranium appauvri dans l'armement »

Motion à relier à la campagne 1 "Chaîne du combustible : le nucléaire, du berceau à la tombe",
votée lors de l'AG 2012

présentée par Sortir du Nucléaire Isère

Arguments et considérants :

Nous pensons que la campagne "Chaîne du combustible" est importante pour amplifier et clarifier la mobilisation contre le nucléaire, mettre en réseau les luttes locales et montrer la connivence entre nucléaire civil et militaire. Pour lui donner toute son ampleur, augmenter encore son impact et ses implications, tant au plan national qu'international, nous pensons qu'il est nécessaire d'intégrer dans les thèmes à évoquer le recyclage de l'uranium appauvri dans l'armement, que ce soit pour fabriquer des armes nucléaires d'essai ou des munitions "conventionnelles". [De l'uranium appauvri a aussi été utilisé dans l'aéronautique et la construction navale, dans la bijouterie et la cristallerie... Qu'en est-il aujourd'hui ?]

L'uranium appauvri recyclé dans l'armement est souvent un mélange des résidus d'enrichissement du combustible et d'uranium récupéré après retraitement du combustible usagé. Il contient donc des traces de divers isotopes extrêmement radioactifs, dont du plutonium. A noter que l'uranium appauvri, même non contaminé par des produits de fission, est déjà bien plus radioactif que le minerai d'uranium : la radioactivité du minerai est de 10 000 Bq/g, celle de l'UA de 40 000 Bq/g. Si la très forte radiotoxicité de l'UA est bien connue, les conséquences de la dispersion de particules d'UA dans l'environnement suite à l'usage d'armes en contenant sont à la fois bien documentées (grâce à de nombreux témoignages et reportages) et déniées ou ignorées (faute de moyens et de volonté pour réaliser des études sanitaires systématiques). Or l'utilisation d'uranium dans l'armement pose nécessairement la question de la contamination de l'environnement et des individus exposés aux retombées des tirs. Des tirs d'essai d'armes nucléaires chargées à l'uranium appauvri (de fabrication 100% française) ont eu lieu dans divers centres CEA, à Moronvilliers, à Vaujours, au Ripault, en Aquitaine, au Sahara. Des armes à l'uranium appauvri ont été utilisées lors de divers conflits impliquant directement la France, notamment dans les Balkans et en Irak, peut-être en Afghanistan et en Libye. De telles armes ont été fabriquées en France (avec de l'uranium américain) et testées au Polygone de Bourges et à Gramat. Ces armes sont toujours utilisées, probablement fabriquées, et exportées, par la France. La France fait partie des quatre pays à n'avoir pas signé la résolution des Nations Unies pour que les zones ciblées par ces armes soient révélées aux pays concernés. La France n'a pas non plus signé la résolution demandant que des recherches supplémentaires sur les effets de l'uranium appauvri soient effectuées. Par ailleurs, l'AIEA cherche depuis peu à devenir auprès des Nations Unies la référence et l'autorité principale concernant les conséquences de l'usage de l'uranium appauvri. Or il semble qu'en France, même au sein des militants antinucléaires, le recyclage de l'uranium appauvri dans l'armement et ses conséquences soit largement méconnus.

PROPOSITIONS Il nous semble donc important que le Réseau :

- intègre la question du recyclage de l'uranium appauvri dans la campagne sur le cycle du combustible
- rejoigne la Coalition internationale pour l'abolition des armes à l'uranium appauvri (ICBUW) et relaie ses campagnes (si la coalition est toujours active ?!)
- mette davantage d'informations à destination du public sur ce thème, que ce soit sur le site web (par exemple en offrant une version française des articles de l'ICBUW et en relayant et médiatisant autant que possible les publications et actions des groupes locaux impliqués dans ces thématiques) ou en élaborant une brochure spéciale sur ce thème...
- dénonce aussi souvent que possible la position actuelle de la France, toujours favorable à la fabrication et à l'utilisation des armes à l'uranium appauvri
- dénonce aussi souvent que nécessaire la responsabilité de la France dans les dommages collatéraux occasionnés aux civils et aux soldats, au cours et à la suite des conflits dans lesquels ont été engagées ces armes

- intègre systématiquement la dénonciation de ces armes dans ses revendications prioritaires à destination des responsables politiques.

RÉFÉRENCES

- Communiqué de la CRIIRAD (datant de 2001) : <http://www.criirad.org/actualites/c...>
- Cahier n°5 "La production des armes à l'uranium appauvri" de l'Observatoire des armes nucléaires françaises (OBSARM, octobre 2000) <http://www.obsarm.org/publications/...>
- Site de la Coalition internationale pour l'abolition des armes à l'uranium appauvri ; par exemple : <http://www.bandepleteduranium.org/e>

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes vous POUR ou CONTRE que le Réseau Sortir du nucléaire :

- *intègre le recyclage de l'uranium appauvri dans la campagne 1*
- *rejoigne l'ICBUW*
- *mette davantage d'informations à disposition du public sur ce thème*
- *dénonce la position de la France, favorable à l'utilisation des armes à l'uranium appauvri*
- *dénonce la responsabilité de la France dans les dommages infligés aux civils et aux soldats*
- *intègre systématiquement la dénonciation de ces armes dans ses revendications à destination des responsables politiques.*

MOTION B

**« Aller au référendum pour sortir du nucléaire militaire et du nucléaire civil »
présentée par Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN),
Collectif Sortir du Nucléaire 79, SDN Lot, Bien Profond, Amis de la Terre Poitou**

Arguments et considérants :

On sait que :

- un lien congénital unit le nucléaire militaire et le nucléaire civil (1) ;
- les technologies nucléaires sont duales, de sorte que tout État qui se les approprie peut être tenté ou soupçonné, à l'instar de l'Iran, de vouloir se procurer la bombe atomique;
- le nucléaire tant civil que militaire a d'ores et déjà pollué la planète et fait d'innombrables victimes, la plupart anonymes et non reconnues (2) ;
- le nucléaire tant civil que militaire est intrinsèquement dangereux et fait peser sur l'humanité entière un risque permanent d'autodestruction, de manière insidieuse ou brutale et définitive ;
- le seul moyen d'échapper à ces dangers incommensurables est d'aller le plus vite possible vers une France, une Europe et un monde sans armes ni centrales nucléaires ;
- loin d'en avoir pris conscience, le président de la République s'obstine comme ses prédécesseurs et son entourage à vouloir conserver les armes et les centrales nucléaires de la France (3);
- le peuple français n'a jamais été consulté sur cette politique qui fait de lui le financeur, le complice, et la victime potentielle de crimes contre l'humanité et de catastrophes nucléaires ;
- pourtant, selon des sondages convergents, plus de huit Français sur dix sont favorables à l'abolition des armes nucléaires, y compris françaises, et une majorité d'entre eux souhaite pouvoir se passer des centrales nucléaires pour produire de l'électricité ;
- ainsi, le seul moyen d'échapper à la dictature nucléaire qu'une caste impose à notre pays comme au reste du monde, c'est d'en appeler au peuple souverain.

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » décide :

- *de soutenir, avec les partenaires concernés, la campagne en cours pour obtenir un référendum sur la question : "Approuvez-vous que la France participe avec les autres États concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?" (4) ;*
- *de lancer parallèlement une campagne pour obtenir la tenue simultanée ou rapprochée d'un référendum sur la décision d'abandonner la filière électronucléaire ;*
- *de provoquer un large débat sur les scénarios et les délais de sortie du nucléaire civil associés à la transition énergétique, afin de donner aux Français la possibilité d'avoir réellement le choix.*

Notes :

- (1) L'énergie nucléaire a d'abord servi à construire des bombes atomiques. Ses usages civils développés après Hiroshima et Nagasaki par les cinq premières puissances nucléaires (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Chine) leur ont servi à faire oublier ses usages militaires (« Atom for Peace », « l'Atome pour la paix ») ; ils ont servi aux suivantes (Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord) de paravent et de marchepied pour se procurer la Bombe. Le général Ailleret déclarait en 1968 : « J'ai toujours veillé à ce que nucléaires civil et militaire aillent de pair. Ce serait la mort du deuxième si le premier disparaissait. »

- (2) Retombées radioactives de plus de 2000 essais atomiques (dont plus de 500 aériens), effets tératogènes des armes dites « à uranium appauvri », contamination permanente par les effluents des centrales nucléaires, les fuites tout au long des chaînes de l'uranium et du plutonium, irradiation et contamination lors d'accidents majeurs comme ceux de Tchernobyl, Three Mile Island, Fukushima...
- (3) Sur le plan militaire, François Hollande a décidé de « sanctuariser les crédits de la force de dissuasion nucléaire dans ses deux composantes, sous-marine et aéroportée ». Au civil, la situation s'aggrave : la fermeture annoncée pour 2016 des deux réacteurs de 900 Mégawatts de Fessenheim, plus que trentenaires, sera compensée par l'ouverture de l'EPR de Flamanville (1650 MW), qui engagera la France pour plus de 60 ans de nucléaire civil. Les 56 autres réacteurs français, y compris les trentenaires, resteront en fonction en 2017. Bref, la France est condamnée au nucléaire à perpétuité.
- (4) La campagne pour un Référendum et l'Abolition Historique des Armes Nucléaires (RAHAN), lancée en 2012 par l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN) et le collectif RAHAN, vise à obtenir que la France se conforme enfin à ses obligations internationales et s'engage sans délai dans le processus concerté d'abolition des armes nucléaires. Pendant la campagne présidentielle, [Eva Joly](#) (Europe Ecologie - Les Verts), [Jean-Luc Mélenchon](#) (Front de Gauche) et [Philippe Poutou](#) (Nouveau Parti Anticapitaliste) ont soutenu la demande d'un référendum sur cette question précise, en approuvant l'article 1.2.F de la [Charte pour un Monde Vivable](#). Le 24 juin 2012, [le Conseil fédéral d'EELV a adopté cet objectif à l'unanimité](#) (avec une abstention). La campagne, appuyée par des grèves de la faim dont une de 42 jours, se poursuit avec des jeûnes tournants à travers la France, l'interpellation des parlementaires, et diverses initiatives dont une [Lettre ouverte au Président de la République](#) qui reçoit de nombreux soutiens en France et de l'étranger. Il s'agit de créer chez nous, en lien avec le réseau mondial *Abolition 2000*, les *Maires pour la Paix* et la campagne internationale *ICAN*, les conditions d'un mouvement historique massif et irréversible. Cf. <http://mondevivable.over-blog.com> et www.acdn.net

MOTION C

« Motion en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France » *présentée par les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Coordination Non-Violente de l'Arche (CANVA)*

Arguments et considérants :

La charte de notre réseau affirme : « Nous voulons (...) l'abolition et l'élimination de toutes les armes nucléaires. » Nous avons en effet la conviction que les armes nucléaires ne sont pas moralement acceptables et qu'elles ne constituent pas une garantie, mais une menace pour la paix du monde. L'abolition de toutes les armes nucléaires est donc la visée de notre engagement pour « sortir du nucléaire militaire ». C'est pourquoi notre réseau participe à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN : International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) qui vise à organiser le soutien des populations et des gouvernements pour un traité d'interdiction et d'élimination de toutes les armes nucléaires.

Cependant, précisément parce que notre but ultime est d'obtenir l'abolition générale des armes nucléaires par une convention internationale, la meilleure contribution que nous, citoyens français, nous puissions apporter à ce projet est de demander dès aujourd'hui l'abolition des armes nucléaires françaises. Nous ne saurions, pendant tout le temps où le désarmement mondial ne sera pas réalisé, continuer à nous accommoder de la préméditation d'un « crime contre l'humanité et la civilisation » (Assemblée générale de l'ONU, 24 novembre 1961). L'arme nucléaire n'est pas une arme légitime de défense, mais une arme criminelle de destruction.

Nous n'avons de réel pouvoir de décision que sur la politique de notre propre gouvernement. Notre responsabilité par rapport au désarmement nucléaire mondial est d'abord notre responsabilité par rapport au désarmement nucléaire français. Nous devons « penser globalement pour « agir localement ». Dès lors, il nous appartient de construire la paix et la sécurité dans une France libérée des armes nucléaires.

C'est pourquoi nous estimons que pour nous, citoyen(ne)s français(es), il est de notre responsabilité de demander dès à présent : le désarmement nucléaire unilatéral de la France. Sans aucun doute, une pareille décision n'affaiblirait pas notre pays sur la scène internationale, mais lui conférerait un immense prestige...

Phrases de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le Réseau Sortir du Nucléaire :

1 – continue à apporter son soutien aux actions pour l'abolition des armes nucléaires

2 – décide de se prononcer clairement en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France?

MOTION D

« Désarmement nucléaire »

présentée par Armes nucléaires STOP, Attac-Macon, Les Amis de la Terre-Belgique, EELV Cœur de Marseille, Europe Écologie-Les Verts- Marseille EST, EELV-Marseille Nord, EELV-Marseille Centre, EELV-Marseille Sud, Les désobéissants, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Maison de Vigilance, Nagasaki-Hiroshima-Flamanville: c'est nos villes, Négajoule!, SDN 81, NPA 54 SUD, Sortir du Nucléaire Paris (SNP), Union Pacifiste de France (UPF)

Arguments et considérants :

Le Réseau Sortir du nucléaire a clairement exprimé dans sa Charte son opposition au nucléaire militaire. L'année 2013 doit être l'occasion d'un renforcement de ses actions.

La France possède 300 bombes nucléaires et l'arsenal mondial compte 20.000 bombes dont 2000 en état d'alerte. Cette situation met l'Humanité en permanence en danger de suicide par décision folle d'une seule personne ou par accident. Le Président de la République a précisé qu'il ne changera rien à la politique de dissuasion nucléaire de la France. Le Réseau Sortir du nucléaire exige que la France modifie sa politique et par une décision courageuse s'engage concrètement en faveur du désarmement nucléaire.

La très grande majorité des États sont en faveur d'une Convention d'élimination des armes nucléaires. Le Réseau participe à la dynamique mondiale pour la mise en œuvre de cette Convention avec la campagne ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons). Cette Convention donne les étapes d'élimination des armes nucléaires (mise hors-alerte, arrêt des programmes de modernisation, démantèlement des missiles et des têtes nucléaires,...). Le Réseau exige que la France engage un désarmement unilatéral de façon à participer à ce mouvement international en commençant à mettre en œuvre cette Convention, bien qu'elle ne soit pas entrée en vigueur. Cette élimination des armes nucléaires françaises pourra enclencher une dynamique similaire au Royaume-Uni et dans les pays européens qui hébergent des armes nucléaires américaines et permettre de nouveaux rapports avec la Russie qui menace directement l'Europe de 5000 armes nucléaires tactiques. La création d'une Zone dénucléarisée en Europe serait un grand pas en avant que la France pourrait ainsi initier.

Le Réseau Sortir du nucléaire est solidaire des populations et des vétérans victimes du nucléaire militaire et demande que la loi qui prévoit de les indemniser soit modifiée au plus tôt.

Le Réseau demande donc clairement que la France exige un désarmement nucléaire mondial et engage un désarmement unilatéral.

Pour l'année 2013, le Réseau soutiendra toutes les initiatives pour l'abolition des armes nucléaires.

Phrases de synthèse à voter par l'AG :

Le Réseau « Sortir du nucléaire » engage :

- une information soutenue sur le web et l'élaboration de documents grand public*
- un volet militaire dans la campagne sur la chaîne du combustible*
- une présence autour du ministère de la défense dans la Chaîne humaine du 9 mars 2013*
- une grande action phare : le Jeûne pour l'abolition des armes nucléaires (6-9 août 2013) et pour que la France choisisse le désarmement nucléaire.*

MOTION E

« Dimension fédérative et régionalisation du Réseau "Sortir du nucléaire" » *présentée par le Conseil d'administration*

Arguments et considérants :

Considérant que le processus de régionalisation ne peut se construire que sur la base des dynamiques locales existantes afin d'éviter de créer artificiellement un nouvel étage dans la structure du Réseau.

Considérant que l'évolution vers une structure décentralisée ne saurait être menée à la va-vite afin d'éviter de déboucher sur des décisions précipitées, inapplicables ou ne préservant pas la dimension fédérative du Réseau

Considérant que le thème de la régionalisation avait été abordé par la Commission Refondation 2011 qui avait estimé que la réalité de terrain des groupes était très hétérogène et ne permettait pas de décréter une régionalisation du Réseau.

Considérant que cette question a de nouveau été discutée par la Commission Refondation 2012 qui a jugé nécessaire de continuer à travailler sur l'évolution du Réseau vers une plus grande décentralisation.

Le Conseil d'Administration estime que le processus de régionalisation est un chantier vaste et complexe impliquant l'ensemble des membres de la fédération et que les débats sur cette question doivent se poursuivre en favorisant une large concertation.

La Commission Refondation sera élargie pour lui permettre d'être représentative de la diversité des groupes membres de la fédération.

Elle pourra procéder à une large consultation des groupes membres.

Elle se donnera le temps nécessaire pour élaborer et évaluer des propositions.

Elle formulera des recommandations fortes consensuelles qui seront soumises au vote de la prochaine Assemblée générale.

Si celles-ci sont adoptées, elles ne seront pas pour autant considérées comme « gravées dans le marbre » d'emblée, mais elles seront expérimentées et évaluées. Il faudra que le Réseau s'autorise à revenir sur certains choix si, après avoir été mis en oeuvre, ils se révèlent ne pas être pertinents ou fonctionnels.

• Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous pour ou contre que ce chantier « Dimension fédérative et régionalisation » soit étudié par la Commission Refondation selon les modalités exposées ci-dessus ?

CAMPAGNE N°1

**« Pour l'élaboration d'un scénario de reconversion des travailleurs du nucléaire.
Complément à la motion 3, "Solidarité avec les travailleurs du nucléaire",
votée lors de l'AG 2012 »
*présentée par Sortir du Nucléaire Isère***

Arguments et considérants :

Pourcentage, fraction, ratio, la politique que l'on appelle politicienne utilise les mathématiques non pour comprendre le monde mais pour « confondre » son monde. Faire avancer encore et encore l'idée de sortir du nucléaire passe par une inversion du rapport de force. Le lobby du nucléaire soutenu par la droite et une partie non négligeable de la gauche sait utiliser la désinformation comme méthode pédagogique. Les salariés du nucléaire ne sont pas responsables de la politique énergétique française ; La crise financière et sociétale engendre des craintes, chaque menace de perte d'emploi sert l'industrie du nucléaire.

Pour contrer ces discours, il nous faut établir des scénarios clairs sur la création d'emploi dans les secteurs des énergies renouvelables, des économies d'énergie et du démantèlement des centrales. 200 000, 400 000, 600 000 emplois créés peuvent avoir du sens sur des affichages s'ils sont explicités par ailleurs. Il nous faut aussi connaître le nombre d'emplois impacté par l'abandon du nucléaire ainsi que les solutions cohérentes en terme de reclassement des salariés du secteur. Une plaquette explicative détaillée et chiffrée permettrait d'avoir un outil en direction du grand public, et plus spécifiquement des salariés et de leurs représentants afin de faire changer les représentations.

PROPOSITIONS : Nous souhaitons que Réseau Sortir du Nucléaire :

1) mandate un économiste (ou autre personne compétente) pour :

- réaliser un recensement précis des emplois impactés par l'arrêt des centrales nucléaires
- proposer un scénario de reconversion dans le cadre de la transition énergétique et de la gestion de l'héritage radioactif, respectant l'intérêt des travailleurs (compétences, localisation, types de contrat...)
- évaluer les besoins de formation

2) réalise des documents plus ou moins synthétiques destinés aux différents publics visés (grand public, syndicats et travailleurs, décideurs politiques...) et facilement accessibles (via le site web, en format papier ou numérique, à télécharger ou commander, gratuits si possible) 3) diffuse dans la mesure de ses moyens ces documents auprès des publics intéressés (syndicats, élus, presse)

• Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » :

- *mandate une personne compétente pour réaliser un recensement précis des emplois impactés par l'arrêt des centrales nucléaire et proposer un scénario de reconversion*
- *réalise des documents plus ou moins synthétiques destinés aux différents publics visés*
- *diffuse dans la mesure de ses moyens ces documents auprès des publics intéressés (syndicats, élus, presse).*

CAMPAGNE N°2
« Investir les commissions locales d'information auprès
des installations nucléaires de base
pour y porter les revendications antinucléaires »
Présentée par Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs a intégré le 23 septembre 2011 la commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly (CLIN). Après de multiples demandes depuis la conclusion du débat public sur le projet Penly 3, le Conseil général de Seine-Maritime a enfin admis des militants antinucléaires au sein de cette commission dont les prérogatives sont définies par la loi du 13 juin 2006.

Aujourd'hui, le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs riche de l'expérience acquise à la CLIN et dans le cadre de l'ANCCLI propose aux délégués participant à l'assemblée générale ordinaire du Réseau Sortir du nucléaire la motion suivante :

Arguments et considérants :

- Considérant la forte probabilité qu'un accident nucléaire majeur survienne en France,
- Considérant la déliquescence profonde du parc nucléaire français et des toutes les installations nucléaires de base,
- Considérant l'incapacité des exploitants et de l'Etat à garantir une quelconque sécurité des installations nucléaires de base,

article 1

Le Réseau sortir du nucléaire invite les groupes adhérents à s'investir dans les commissions locales d'information (CLI) auprès des installations nucléaires de base pour :

1. revendiquer une réelle transparence sur l'état des installations nucléaires, les coûts de maintenance et les risques pris délibérément par les exploitants au mépris de la sécurité des populations, des territoires et de l'environnement,
2. mettre en œuvre une information pluraliste de la population sur les dangers du nucléaire conformément aux principes généraux de la loi du 13 juin 2006 et de la Charte de l'environnement,
3. œuvrer à l'amélioration des dispositifs de crise en situation accidentelle (PUI & PPI) dans le but de garantir au plus grand nombre les mesures de protection efficaces auxquelles chacun a droit.
4. diffuser les idées antinucléaires au sein de la commission locale d'information (CLI) mais aussi des populations riveraines des installations nucléaires de base.

L'enjeu est de renforcer dans les groupes et associations antinucléaires la connaissance des installations nucléaires de base, les capacités de contre expertise du mouvement antinucléaire et la possibilité de diffuser nos idées dans l'opinion publique comme auprès des élus.

article 2

Le Réseau sortir du nucléaire invite les groupes siégeant dans les commissions locales d'information (CLI) à :

1. surveiller sans relâche l'activité des INB, les conditions de travail des agents et des sous-traitants, les rejets atmosphériques et hydrauliques et contester les choix de l'exploitant nucléaire,
2. développer des relations et des collaborations avec les associations, les syndicats et les élus qui affirment des positions critiques contre l'industrie nucléaire civile et militaire,
3. participer aux activités de l'ANCCLI et à tout autre initiative nationale visant à renforcer les prérogatives des CLI, les exigences en matière de sûreté et l'affirmation de la nécessité urgente d'arrêter les réacteurs nucléaires.

article 3

Le Réseau sortir du nucléaire s'engage à mettre en œuvre des moyens organisationnels, économiques et humains pour soutenir les groupes siégeant dans les Commissions locales d'information (CLI) en :

1. organisant une rencontre nationale des associations, syndicats et élus antinucléaires siégeant dans les Commissions locales d'information (CLI),
2. apportant l'aide juridique nécessaire à la contestation des projets, des méthodes et des moyens mis en œuvre par les exploitants nucléaires.
3. consacrant des moyens humains et militants au suivi et à l'accompagnement des groupes siégeant dans les commissions locales d'information (CLI).

La catastrophe de Fukushima démontre qu'un accident majeur ne suffit pas à créer un mouvement social fort pour basculer vers la sortie du nucléaire alors qu'actuellement, seul le lobby pro-nucléaire, EDF-AREVA-CEA monopolisent les institutions. Aujourd'hui aucun terrain de lutte ne peut être délaissé pour sortir du nucléaire et notre participation aux commissions locales d'information ne saurait en aucun cas être assimilée à une cogestion du risque nucléaire. Il s'agit d'ouvrir des fronts institutionnels locaux dans lesquels, nous, associations antinucléaires, prendrions toute notre place pour promouvoir la sortie du nucléaire et stopper la poursuite du programme nucléaire français.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » mette en œuvre la motion présentée ci-dessus ?

CAMPAGNE N°3
« " l'Impossible Procès " :
un spectacle, une tournée, une exposition »
Présentée par Brut de béton production, SDN Lot, Oui à l'Avenir,
les Amis de la Terre Midi-Pyrénées et Bien Profond

Objectifs :

L'Impossible procès est une pièce de théâtre de Brut de béton production, créé à la Cour des 3 Coquins à Clermont-Ferrand durant les Journées d'études du Réseau « Sortir du nucléaire ».

Ce procès est exceptionnel. Après la pièce, la représentation reprend dans la salle avec des victimes, des témoins, des « experts » du nucléaire vivant dans la ville où a lieu le procès, qui pourront présenter les problématiques locales.

Ce procès est une tentative pour mettre le théâtre au cœur du débat citoyen, et pour construire une action nationale dans la perspective d'introduire la sortie du nucléaire dans le débat de 2013 sur l'énergie organisé par le gouvernement Hollande.

Une représentation aura lieu le 9 mars (dans le cadre de la Chaîne Humaine à Paris), la tournée débutera avec l'anniversaire de Tchernobyl à Fessenheim et s'achèvera le samedi 25 mai 2013 sur le parvis du Trocadéro à Paris avec l'ensemble des spectateurs de la « tournée » qui livreront ensemble leur verdict. Ce sera l'occasion d'un dernier procès public en plein air pour plusieurs milliers de jurés, victimes, experts et témoins accompagnés de leurs soutiens.

Nous proposons à l'Assemblée Générale des 19 et 20 janvier, réunie à Reims, que cette tournée de « l'Impossible procès » avec l'action finale du samedi 25 mai devienne une campagne nationale du Réseau "Sortir du Nucléaire" et que le spectacle soit proposé aux groupes adhérents au Réseau.

Considérant :

- que cette campagne permet d'informer sur l'ensemble du territoire et d'amplifier la mobilisation locale quant à la lutte pour la sortie du nucléaire,
- qu'elle renforce les solidarités des groupes et des collectifs autour des problématiques locales,
- qu'elle permet, grâce au théâtre, de rencontrer des personnes peu ou pas concernées,
- qu'elle va développer l'interactivité entre le Réseau et Brut de béton co-producteurs et les groupes locaux,
- qu'elle est le prolongement des Journées d'études de Clermont Ferrand qui ont mobilisé des centaines de citoyens, militants, élus et chercheurs autour du thème « Argent, pouvoir et nucléaire »,

Une annexe explicative de la campagne est présentée en page suivante.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » s'implique dans le pilotage et la communication de cette action ?

Annexes explicatives de la campagne 3 « l'Impossible Procès »

Argument de la pièce

L'Impossible procès tente de déterminer les responsabilités trois ans après l'accident du Blayais survenu dans la nuit du mardi 3 Novembre 2015.

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braut et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord deux pilotes, des personnels navigants techniques (quatre hôtesses et stewarts), des personnels navigants commerciaux, et 140 passagers dont 2 bébés. Il n'y a eu aucun survivant.

Sur scène un tribunal. Cinq acteurs et deux témoins bénévoles.

On juge le samedi 3 novembre 2018, au nom du peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée par le Très Haut Commissaire à l'Énergie Nucléaire Civile, directeur-président du Très Haut Commissariat à l'Énergie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire .

Suit 1h40 d'échanges (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer le texte final établi par Jean-Louis Debard).

Après un entracte de 30 mn, la séance reprend, mais dans la salle et avec des victimes, des témoins, des « experts » du nucléaire vivants dans la ville où a lieu le procès. C'est l'occasion de présenter les problématiques et/ou procès qui mobilisent les militants locaux (groupes, collectifs, ou associations). Les contributions recueillies durant la « tournée » pourront être publiées ultérieurement.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.

La tournée : du 20 avril au 25 mai 2013 (pour une vingtaine de représentations au maximum)

La tournée devrait s'achever le samedi 25 mai 2013 sur le parvis du Trocadéro à Paris, avec l'ensemble des specta(c)teurs de la « tournée » qui livreront ensemble leur verdict pour un dernier procès public, avec plusieurs milliers de jurés, victimes, experts et témoins accompagnés de leurs soutiens.

Coûts envisagés :

La compagnie Brut de béton production propose de prendre en charge une partie des frais financiers, sur la base d'un accord avec minimum garanti de 900 euros.

Comment accueillir le procès :

Ce sont le (ou les) association(s), structure(s), collectif(s) qui gère(ent) le projet localement. Le Réseau n'est pas le porteur financier du projet.

L'association, la structure ou le collectif qui accueille devra prévoir :

- 1/ une salle de spectacle. Mais pourquoi pas un tribunal. Une salle type polyvalente ou Maison du Peuple est aussi possible avec un minimum d'aménagement (en particulier garantir une bonne visibilité de la scène pour les spectateurs). Dans nombre de communes les associations bénéficient une fois par an de la gratuité.
- 2/ 6 chambres individuelles et 1 double. Le logement chez l'habitant est possible et financièrement préférable.
- 3/ les repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) également pour 8 personnes.
- 4/ le coût des salaires, des charges sociales et de l'assurance est de 1.300 euros.
- 5/ les frais de transports (un mini bus en location pour le déplacement des décors et des 8 personnes) devraient être de l'ordre de 200 euros par étape (tout compris).

Ce qui revient à 1.500 euros par représentation, soit par exemple 150 personnes payant 10 euros. Pour les associations ne souhaitant pas faire un prix fixe, une entrée à prix libre et une buvette bien dynamique pendant l'entracte peuvent garantir cette somme.

6/ Afin de limiter les risques financiers, une formule avec minimum garanti de 900 euros est proposée. Si les recettes globales (entrée et bar) dépassent cette somme, elles sont reversées à la compagnie à concurrence de 1.500 euros. Au delà des 1.500 euros, les bénéfices restent au groupe qui accueille.

7/ proposer à un maximum de 5 personnes une intervention durant la seconde partie. Cette intervention est en rapport avec les luttes locales et doit être écrite afin de figurer dans l'ouvrage qui sera publié à l'issue de la tournée (dans l'après-midi, le metteur en scène aide les intervenants à lire ou jouer leur intervention).

La participation de salariés (de la responsabilité de la coordination du Réseau) et de bénévoles (dont certains administrateurs du Réseau) est envisagée et sera soumise à décision du CA.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questionnements sur le spectacle et son organisation par mail : cokoller@bluewin.ch
par téléphone : Bruno Boussagol (Brut de béton production) au 06 08 23 60 20

Nous sommes aussi à votre disposition pour répondre à vos questions sur l'organisation locale et l'animation de la deuxième partie de l'Impossible Procès.
par mail : jean-pierre.minne@wanadoo.fr
par téléphone : Jean-Pierre Minne (Oui à l'Avenir) au 06 71 07 24 47

Une exposition :

- **les actions juridiques du Réseau Sortir du Nucléaire :**

C'est un ensemble de panneaux, chacun présentant une des actions menées par le comité juridique du Réseau (salariés, administrateurs et avocats spécialisés), concernant les infractions et délits commis sur les sites industriels nucléaires (centrales, laboratoires, centres de recherche etc). Ils sont actualisés et recensent les actions locales.

CAMPAGNE N°4

« Atomes crochus »

*Présentée par SDN Lot, Brut de béton production,
les Amis de la Terre Midi Pyrénées, Bien profond et Oui à l'Avenir*

Objectif

Faire un second numéro du journal Atomes crochus pour prolonger l'analyse des Journées d'études sur le thème « Argent, pouvoir et nucléaire », sous une forme illustrée et séduisante pour le 'grand public', sans occulter le fond. Ce journal sera vendu par les réseaux militants ou en kiosque pour permettre un bénéfice à la fois aux groupes et au Réseau.

Le journal Atomes crochus (<http://leliencommun.org/journeesdetudes/atomescrochus.pdf>) est paru début juillet 2012 pour annoncer les Journées d'études et de propositions du réseau « Sortir du nucléaire », et engager le débat sur le thème "Argent, pouvoir et nucléaire". Il publiait, sous la coordination de Michel Boccara et Michel Lablanquie, de nombreuses données et analyses sur les arcanes du nucléaire, cette "Mafia à visage découvert" selon l'expression d'Yves Lenoir, avec entre autres les contributions de Benjamin Dessus, Bernard Laponche, Yves Lenoir, Monique Sené, etc.

Les Journées d'études (<http://leliencommun.org/journeesdetudes>) se sont tenues les 3 et 4 novembre 2012 à Clermont-Ferrand. Elles ont permis à des chercheurs, des militants, des artistes, des politiques, des citoyens, d'échanger dans une ambiance chaleureuse de discussion et de réflexion. Les différentes interventions, conférences et tables rondes (<http://leliencommun.org/journeesdetudes/actes.html>), ont produit de nombreuses informations et propositions qui demanderaient une restitution pour que le travail entrepris trouve son aboutissement.

Nous avons eu de nombreux retours positifs sur *Atomes crochus*, y compris un don inattendu de 2.000 euros remis lors des Journées d'études pour qu'il y ait un second numéro du journal.

Cette idée nous a tout de suite séduits et mobilisés.

Notre proposition est donc de faire un second numéro d'*Atomes crochus* pour d'une part faire une restitution des Journées d'études et d'autre part prolonger l'analyse, y compris par de nouvelles contributions.

Pour la réalisation de ce support, nous mettrons en place un comité de rédaction qui pourra étoffer le comité de pilotage des *Journées d'études*. Nous avons acquis de nombreuses données depuis le premier numéro d'*Atomes crochus*, en juillet 2012. En plus des contributions apportées lors des *Journées d'études*, d'autres informations sont répertoriées dans la [base documentaire](http://leliencommun.org/journeesdetudes/atomescrochus.html) du site Internet (<http://leliencommun.org/journeesdetudes/atomescrochus.html>). L'idée a aussi été émise de mettre en place un forum d'échanges / cellule de veille qui puisse lui aussi être source d'informations.

Si le premier numéro d'*Atomes crochus* pouvait paraître un peu austère - il visait un "sérieux" plus propice aux objectifs des Journées -, nous proposons de travailler, pour le second numéro, sous une forme qui puisse séduire le 'grand public', avec entre autres la participation de dessinateurs de bandes dessinées. Le thème choisi a l'avantage de percer à cœur le scandale tout en donnant une vue d'ensemble du nucléaire, l'enjeu étant de rendre accessible ces données.

Notre demandons que ce projet soit porté et défendu par le réseau « Sortir du nucléaire ». Il peut aussi être soutenu par d'autres organisations, pour profiter de leurs analyses et dans un souci de convergence (on peut le proposer aux signataires de "[l'Appel des 67](#)", lancé la semaine qui a suivi le début de l'accident de Fukushima).

Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en œuvre par les salariés et les bénévoles).

Le premier numéro d'*Atomes crochus* a été édité à 30.000 exemplaires, 20.000 ont été distribués avec la revue d'été du Réseau, les autres étant distribués par les groupes et les militants (lors des rassemblements du 13 octobre, sur Clermont, etc). Il était proposé à la vente dans la boutique du réseau – 1 euro l'exemplaire / 10 euros les 50 exemplaires - pour couvrir les frais d'expédition et financer les frais fixes d'une réimpression. Le coût de revient de ce premier numéro était de 2.630 euros pour 30.000 exemplaires - soit moins de 10 centimes d'euro l'exemplaire. Hors frais fixes (les premiers exemplaires), le prix unitaire n'est plus que de 5 centimes d'euro... L'expédition de 20.000 ex. avec la revue a coûté 1.400 euros supplémentaires.

En se basant sur les mêmes hypothèses de travail que pour le premier numéro, si nous envisageons un tirage identique (30.000 exemplaires), le coût de revient de l'impression serait de près de 3.000 euros – somme qu'il convient de doubler pour assurer la coordination du journal, sa mise en page, son suivi et le site Internet.

La distribution du journal peut se faire par les réseaux militants ou en kiosque. Le journal peut être vendu 0,50 ou 1 euro, ce qui devrait permettre un bénéfice à la fois pour les groupes et pour le Réseau, et autoriser si nécessaire une réimpression.

Comme la dernière fois, un exemplaire peut être envoyé avec la revue du Réseau. Le journal suivra aussi la tournée de la pièce de théâtre de *Brut de béton production*, "L'Impossible procès". Le journal peut aussi être distribué en kiosque pour un tirage plus important.

Nous avons besoin du soutien des salariés pour défendre le journal, pour une bonne communication auprès des militants, de la presse et des médias, et pour le faire connaître à travers les listes de communication, les réseaux sociaux, le site Internet du Réseau et la boutique, et par un service de presse ciblé, auprès de scientifiques, artistes, politiques etc.

Après la décision de l'AG, un temps de trois mois semble nécessaire pour sortir la revue, soit fin avril, mi-mai 2013.

Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne.

Indiquez pour chaque personne ses nom, prénom, téléphone et e-mail :

- Lablanquie Michel – 05 65 38 08 39 - michel.lablanquie@free.fr
- Michel Boccara – 05 65 11 61 75 - michel.boccara0351@orange.fr
- et les membres du comité de pilotage des Journées d'études qui se détermineront.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » :

- donne son accord pour l'édition d'un second numéro du journal "Atomes crochus" qui prolonge et aboutisse le travail entrepris par les Journées d'études sur le thème "argent, pouvoir et nucléaire" ?

- donne mandat au comité de pilotage des Journées d'études pour constituer un comité de rédaction ?

CAMPAGNE N°5

« Pollution avérée du territoire national et "risques" engendrés, par les effluents radioactifs de la médecine nucléaire" : Au minimum s'informer !! »

présentée par CAN LONS le SAUNIER

Arguments et considérants :

Compte tenu:

- 1 - Des statistiques officielles relatives à l'exposition aux rayonnements ionisants de la population française , par suite des rejets radioactifs de la filière médecine nucléaire
- 2 - Des interrogations formulées par le Président de L'ASN M. LACOSTE, lors de son audition le 16 octobre 2012, devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques au sujet de la multiplication des examens des examens radiologiques au cours des dernières années . Raison qui pousse André-Claude Lacoste à rappeler qu'il n'existe nulle égalité en la matière. *«Nous ne sommes pas égaux devant les effets collatéraux d'irradiation médicale. Un scanner corps entier peut délivrer 20 millisieverts, soit la dose maximale qu'un travailleur du nucléaire peut recevoir en une année»*, souligne-t-il.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » demande au Ministre de la santé :

- 1 - de bien vouloir communiquer à RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE, les études où les références des études qui démontreraient un avantage risque POSITIF pour l'utilisation de la scintigraphie et de la TEP compte tenu de la pollution engendrée par la multiplication des examens médicaux utilisant ces techniques.*
- 2 - De bien vouloir mettre en place une opération de grande envergure, d'information des citoyens quant aux précautions qui doivent être prises*
 - d'une part par le corps médical , pour limiter strictement les examens par scintigraphie et tomographie, aux seules situations qui les requièrent ,*
 - d'autre part de prévoir avant chaque examen , la remise aux patient d'un document précisant les risques engendrés par l'administration préalablement à l'examen, de radio-nucléides émetteurs de rayons gamma et les mesures à prendre ensuite par le patient, pour éviter autant que faire se peut, la dispersion des radio-nucléides traceurs, dans la nature. "*

CAMPAGNE N°6
« Aller à la rencontre d'un nouveau public et adopter un langage positif »
présentée par Solaire 2000

Arguments et considérants :

Un constat

Nos actions passées, même notre grand succès lors de la chaîne humaine Lyon-Avignon, n'ont pas infléchi la politique pronucléaire gouvernementale et le pseudo« Débat national sur l'énergie » nous fait craindre un durcissement des positions pronucléaires.

Lorsque nous organisons des manifestations, les médias, notamment sous informés, ne reprennent que des éléments superficiels, et n'expliquent pas avec quels moyens nous pourrions sortir du nucléaire.

Il faut aussi remarquer que nos actions locales sont très rarement reprises par les grands médias nationaux. Nos communiqués de presse concernent à 95% des dysfonctionnements plus ou moins dramatiques du nucléaire. Lorsqu'ils sont repris par les médias, il s'agit essentiellement de scoops provoquant la peur, et ne répondant toujours pas à la principale attente du public : comment sortir du nucléaire ?

Comment alors, sans information crédible, convaincre les indécis, faire accepter par le public que l'arrêt de tous nos réacteurs est possible en urgence chez nous*, à l'instar de l'Allemagne, et ainsi faire basculer l'opinion très largement en notre faveur ?

Par ailleurs, de son côté, le lobby pronucléaire entretient des liens intéressés avec de nombreux organismes, achète les médias, et organise sans cesse des colloques pour faire passer sa désinformation.

Développer une démarche de sortie en urgence du nucléaire par des annonces positives et en prenant contact avec les relais d'opinion et les décideurs œuvrant dans le domaine de l'énergie :

- Envoi de communiqués de presse positifs soulignant les considérables économies d'énergie que nous pourrions faire en utilisant les dernières techniques, en consommant autrement et sans oublier les progrès inouïs que réalisent actuellement les énergies renouvelables.
- Entretien de contacts réguliers et personnels avec les médias audiovisuels et avec la presse écrite.
- Entretien de contacts réguliers et personnels avec les députés et les sénateurs, l'enseignement supérieur, les services de la santé, les syndicats ouvriers et professionnels, les religions, etc.
- Réclamer notre participation avec un intervenant à tous les colloques, conférences et autres manifestations peu ou prou pronucléaires, et participer à celles où le public peut s'exprimer**.

* Rappelons aussi, à chaque fois que l'occasion se présente, qu'au Japon leurs 54 réacteurs nucléaires ont été arrêtés en moins de 14 mois.

** Personnellement, j'ai assisté dans le public à trois Rencontres Parlementaires sur l'Energie et à la conférence de Claude Acket, expert en énergie nucléaire, au Laboratoire de Physique Corpusculaire de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, où le public peut intervenir à la fin des interventions. A chaque fois, j'ai constaté que le distributeur de parole voulait m'interrompre, preuve s'il en était que les propos d'antinucléaires gênent énormément. Mais heureusement, à chaque fois j'ai pu poursuivre, le public souhaitant que je continue mes explications.

Aux Rencontres Parlementaires sur l'Energie, en présence de plus de 400 personnes, j'ai aussi réussi à faire huer et siffler Nathalie Kosciusko Morizet à la fin de son discours pronucléaire.

Nous avons là un moyen d'action, propre à déstabiliser les intervenants, d'où à gagner la confiance d'une partie du public composé le plus souvent de décideurs et de personnalités, et ce moyen a été jusqu'à présent très peu utilisé par le Réseau.

Proposition

Intégration dans le Comité Communication de personnes compétentes et aptes aux échanges : administrateurs, personnes ressource et militants.

Elles se chargeront de définir les contacts et rendez-vous à prendre, se répartiront les tâches en fonction de la compétence de chacun et communiqueront au CA un compte-rendu de chacune de leurs actions.

Cette nouvelle activité ne devrait donc pas se traduire par une surcharge de travail pour les salariés.

• **Phrase de synthèse à voter par l'AG :**

*Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à :
Faire mandater par le CA des membres du Comité Communication qui seront chargés de faire connaître, lors de colloques et autres manifestations peu ou prou pronucléaires, et par la prise de contacts et de rendez-vous auprès des relais d'opinion et des décideurs oeuvrant dans le domaine de l'énergie, les dangers du nucléaire et les possibilités pour en sortir en urgence. L'accord des référents devra être obtenu pour chacune de ces initiatives.*

CAMPAGNE N°7
« Pour une meilleure visibilité du Réseau "Sortir du nucléaire" »
présentée par Solaire 2000 et A.V.E.N.I.R

Arguments et considérants :

Notre information pour sortir du nucléaire en Urgence n'est pas assez largement diffusée.

Comment alors faire accepter par le public, particulièrement lors du « Débat national sur l'énergie », que l'arrêt de tous nos réacteurs est possible chez nous en dix ans, à l'instar de l'Allemagne, et ainsi faire basculer l'opinion très largement en notre faveur?

PROPOSITION :

Organiser notre propre « débat citoyen alternatif sur l'énergie », quand le débat officiel organisé par le gouvernement ne permet plus pluralité, équité et transparence des échanges.

Cette organisation peut s'envisager en étroite collaboration avec d'autres ONG toutes aussi mécontentes de la stratégie officielle et qui renoncent à servir uniquement de caution « verte » à une politique pronucléaire.

• Phrase de synthèse à voter par l'AG :

*Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à :
Organiser très rapidement le « débat citoyen alternatif sur l'énergie » avant fin Avril 2013 et de préférence le Vendredi 8 mars 2013, veille de la grande Chaîne Humaine programmée à Paris, éventuellement en collaboration avec d'autres ONG renonçant à la mascarade officielle.*